



Groupe de travail Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau

Réunion du 7 novembre 2023

1



Ordre du jour

1. Validation du compte rendu de la réunion du 21 septembre
2. Proposition de méthodologie pour tenir compte des besoins en eau des milieux aquatiques
3. Retour sur la prise en compte des scénarios climatiques
4. Échanges sur le rapport de l'étude : questions, compléments, remarques
5. Prochaines étapes
6. Questions diverses

2



1. Validation du compte rendu de la réunion du 21 septembre

3



2. Proposition de méthodologie pour tenir compte des besoins en eau des milieux aquatiques

4



Rappel du contexte

Étude HMUC préalable à l'élaboration du P.T.G.E.

Hydrologie, Milieux, Usages, Climat

La CACG en charge de l'opération s'appuie sur :

- le guide national des études HMUC
- l'étude HMU réalisée en 2013-14 sur le bassin versant de l'Oudon

=> mise à jour de l'étude avec presque 10 ans de données supplémentaires

=> étude de l'impact du changement climatiques sur les 3 volets

5



Méthodologie développée sur le volet milieu

Application d'une méthode « estim hab » : estimation des débits minimums biologiques DMB

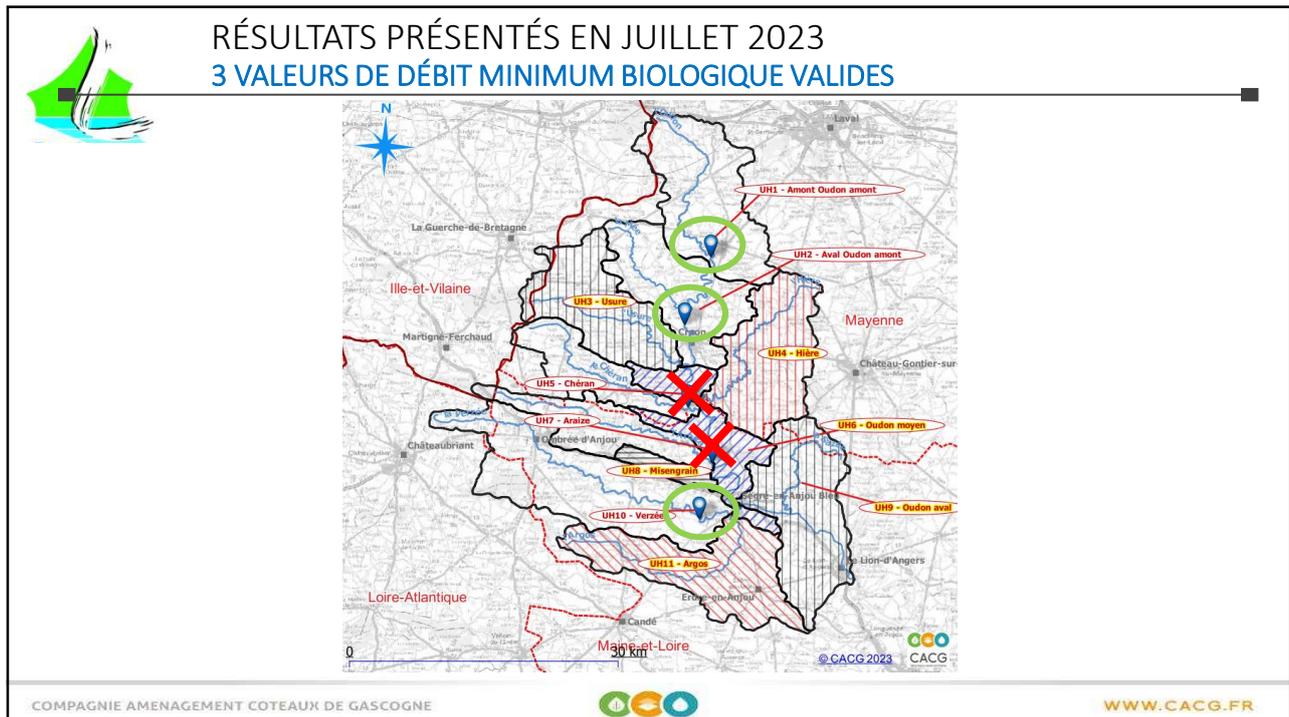
- pour 5 unités de sous bassin versant qui disposent de stations hydrométriques :

Actualisation de l'étude EVP 2015

Vérification application méthode Estimhab

=> **nouvelles données hydro ne permettent pas de retenir le calcul sur Araize et Chéran**

6



7



Méthodologie développée sur le volet milieu « sans estimhab »

Pour 6 autres unités de sous bassin versant (sans station hydro) :

Décision fin 2022 : ne pas refaire de terrain – respect des délais imposés pour élaborer le P.T.G.E. (2024)

=> **utiliser les données existantes**

Proposition CACG en avril : calage sur les valeurs de débit d'un sous-bassin parmi les 5 évalués (comparaison des sous-bassins suivant des critères géologie, biologiques, hydrologiques)

Présentation des résultats au mois de juillet 2023 : pas de conclusion sur les rapprochements, méthode trop discutable

8



Proposition faite le 21 septembre

1. Position technique

Rattachement à un sous-bassin parmi les 3 sous-bassins « calculables » : Oudon Cossé le Vivien, Oudon Craon, Verzée tel que proposé. Les volumes prélevables seront calculés pour chaque sous-bassin en utilisant le débit biologique du sous-bassin de rattachement.

2. Position « politique » = discussion sur les volumes prélevables sans tenir compte des besoins réels des milieux aquatiques

- a. Statu quo, volumes prélevables pour chaque usage anthropique calés sur les prélèvements actuels
- b. volume prélevable = 0, débit objectif d'étiage = débit désinfluencé quinquennal sec
- c. Position intermédiaire : volume prélevable maintenu uniquement pour certains usages (eau potable ? industrie ? agriculture ?).

=> conclusion du groupe : Les valeurs de DMB doivent être calculés pour déterminer les volumes prélevables, la simple discussion en C.L.E. ne sera pas recevable par l'Etat

=> échanges avec l'OFB pour proposer une méthode au groupe P.T.G.E. le 7 novembre

9



Proposition suite échange du 30 octobre avec les services de l'Etat

* La reprise des données de SAFEGE sur Araize et Chéran permet de valider l'utilisation de la méthode estimhab pour ces 2 sous-bassins

* Pour les 6 autres sous-bassins, il est proposé de mener une nouvelle campagne de terrain hautes eaux / basses eaux

Observation du faciès, de l'hydrologie,...

Appliquer si possible estimhab, sinon la méthode hydraulique

=> DMB disponibles en oct 2024

=> Valider les parties hydrologie, usages et climat pour janvier 2024

=> partie « milieux » validée fin 2024

=> P.T.G.E. établi fin 2025

10



3. Retour sur la prise en compte des scénarios climatiques

11



Lors de la réunion du 21 septembre

2 scénarios climatiques ont été validés lors de la réunion du 21 septembre à l'horizon 2050

=> **pessimiste**

=> **médian**

Il a été demandé de suivre le guide HMUC et de travailler **sur 3 scénarios**

Les services de l'Etat valident l'utilisation de 2 scénarios contrastés

12



4. Échanges sur le rapport de l'étude : questions, compléments, remarques

Remarques déjà reçues : OFB, A.E.L.B., SMIDAP

13



5. Prochaines étapes

Jusqu'au 6 décembre pour recevoir toutes les remarques

Intégration des modifications pour fin décembre

Groupe de travail P.T.G.E. en janvier pour valider les parties H U C

14



6. Questions diverses

15



Documents associés à la démarche

Mis en ligne sur www.bvoudon.fr

<https://bvoudon.fr/gestion-quantitative/projet-de-territoire-pour-la-gestion-de-l-eau>

16